



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ALM ACTIONS MINIMUM VOLATILITE

(Part IC - Code ISIN : FR0013305109)

Ce fonds est géré par AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS
FIA soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement :

De classification « **Actions de pays de la zone euro** », le fonds a pour objectif de réaliser, par le biais d'une gestion systématique et sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence, le « MSCI EMU » (dividendes nets réinvestis), évalué sur les cours de clôture, tout en maintenant une volatilité inférieure à celle de cet indice.

Dans la mesure où la stratégie de gestion n'est pas indicielle, la performance du fonds peut donc s'éloigner de celle de son indicateur de référence.

L'indice « MSCI EMU » est un indice actions représentatif des plus grandes capitalisations de la zone euro. Il est libellé en euro et contient environ 240 valeurs (Code Bloomberg : MSDEEMUN Index).

Le fonds est investi en permanence et à hauteur de 90% minimum de son actif net en actions cotées sur un ou plusieurs marchés réglementés d'un ou plusieurs états de la zone euro.

La construction du portefeuille suit un processus en trois étapes :

1°) Détermination de l'univers d'investissement : l'univers d'investissement initial est composé des actions des pays de la zone Euro. De cet univers, sont exclues les valeurs de petite capitalisation boursière (*small caps*). Sont également exclues les valeurs dont le flottant est inférieur à 20% du nombre total des actions émises. D'autres contraintes de liquidité sont enfin appliquées, avant d'aboutir à la détermination d'un univers d'investissement final.

2°) Construction du portefeuille : à cet univers d'investissement final est appliqué un modèle multifactoriel d'optimisation permettant de décomposer la volatilité globale du portefeuille en une composante systématique et en une composante idiosyncratique, c'est à dire propre à chaque valeur. L'optimisation du portefeuille, réalisée de manière systématique par le modèle, consiste à déterminer les pondérations de chaque titre, permettant la minimisation de la volatilité du portefeuille sous certaines contraintes détaillées dans le prospectus du fonds.

3°) Repondération trimestrielle du portefeuille : le portefeuille est réajusté trimestriellement par l'application systématique du modèle

décrit aux étapes un et deux. De plus, un suivi quotidien est réalisé des volatilités historiques sur trois mois glissants de l'indice de référence du fonds et du portefeuille. Si cette dernière venait à être strictement supérieure à celle de l'indice entre deux périodes de réajustement trimestrielle, alors un rebalancement sera systématiquement effectué.

Le fonds peut être investi dans les classes d'actifs suivantes :

Actions : entre 90% et 100% de l'actif net, en actions cotées sur les marchés réglementés de pays de la zone euro.

Parts et actions d'OPC : entre 0% et 10% de l'actif net, en Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM ») de droit français ou étranger et en Fonds d'Investissement à Vocation Générale (« FIVG ») de droit français répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier et de classifications AMF « Actions internationales et/ou « Actions de pays de la zone euro », et/ou de type monétaires standard et/ou court terme. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

La gestion repose sur l'interdiction d'investissement dans les entreprises exposées au secteur du tabac et celles très exposées au charbon. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant.

L'actif net du fonds peut également servir à réaliser des acquisitions et des cessions temporaires de titres.

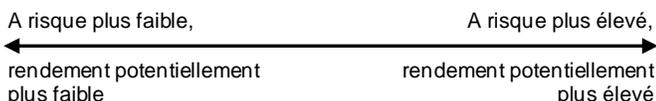
Le fonds est exposé au risque de change dans la limite de 10% maximum de son actif net.

Le fonds (part IC) capitalise son résultat net et ses plus-values.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont émises à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h30 auprès de BNP PARIBAS SA. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et sont livrées ou réglées en J+2.

Recommandation : Ce fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les **5 ans**.

Profil de risque et de rendement :



- Cette donnée est basée sur la volatilité du fonds.
- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Le fonds « ALM ACTIONS MINIMUM VOLATILITE » est classé dans la catégorie [6] de l'indicateur synthétique en raison de son investissement dans des actions.

Risques importants pour le fonds non pris en compte dans cet indicateur : Risque de contrepartie : le fonds est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aurait conclu un contrat ou une transaction.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5% maximum
----------------	------------

Frais de sortie	Néant
-----------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,15% (*)
----------------	-----------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

(*) Le chiffre des frais courants communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos **en décembre 2021**.

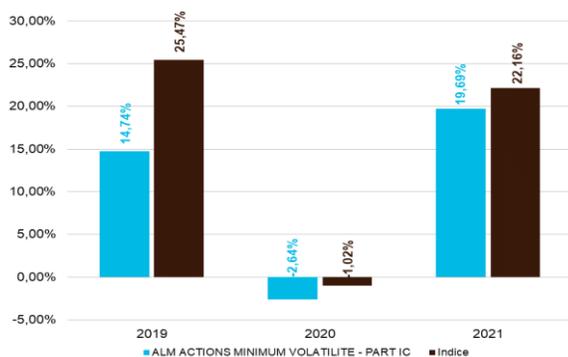
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous reporter à la rubrique 13 « Frais et commissions » du prospectus de ce fonds disponible auprès d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, 151-155 rue de Bercy, 75012 Paris et sur www.ag2rlamondiale-ga.fr.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées :



- Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais courants seront inclus dans le calcul des performances passées. Les frais d'entrée en seront exclus.
- Le fonds a été créé le 9 mars 2018.
- La part IC a été émise en 2018.
- La monnaie dans laquelle les performances passées vont être évaluées est l'euro.

Informations pratiques :

- **Dépositaire** : BNP PARIBAS SA
- **Souscripteurs concernés** : Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / *US Persons* (la définition est disponible dans le prospectus).
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le fonds** (prospectus /rapport annuel/document semestriel) : toutes les informations concernant le fonds peuvent être obtenues en s'adressant directement auprès de la société de gestion : AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, 151-155 rue de Bercy, 75012 Paris, et sur son site Internet : www.ag2rlamondiale-ga.fr.
- **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative** : la valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion : AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, 151-155 rue de Bercy, 75012 Paris.
- **Fiscalité** : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur ou distributeur du fonds.
- La responsabilité d'AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts** : toutes les informations concernant les autres catégories de parts du fonds sont disponibles auprès de la société de gestion : AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS, 151-155 rue de Bercy, 75012 Paris.
- **Politique de rémunération du personnel de la société de gestion actualisée** : les détails de cette politique actualisée sont disponibles sur le site de la société de gestion AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS : www.ag2rlamondiale-ga.fr. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1^{er} octobre 2022.